

Benghebrit menace les fraudeurs au Bac de poursuites judiciaires

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3881 - Jeudi 26 mai 2016 - Prix : 10 DA

Affaire de cession d'«El Khabar»

Report au 8 juin et convocation d'autres parties

Page 24



Louh annonce qu'un décret exécutif sera adopté incessamment

Révision de la formation des magistrats

Page 3

Falloudja, la bataille avant l'heure américaine

Par Mohamed Habili

L'allié américain ne voulait pas que les forces irakiennes tentent d'abord de reprendre Falloudja, mais qu'elles se préparent plutôt à la reconquête de Mossoul, l'une comme l'autre aux mains de Daech, mais Baghdad en a décidé autrement. Pourtant la première ville est à une soixantaine de kilomètres seulement de la capitale, tandis que la seconde en est à plusieurs centaines. En fait, les Américains ne veulent pour le moment de la reprise ni de l'une ni de l'autre. Leur intention évidente, ou plus exactement celle de l'administration Obama, qui n'en a plus que pour quelques mois avant de partir, est de temporiser, d'attendre l'arrivée du nouveau leadership, qui lui disposera du temps nécessaire pour faire en sorte que tout se passe, non seulement en Irak, mais dans toute la région, en tout cas dans les pays en guerre de la région, selon les desiderata américains. S'ils avaient la capacité de tout figer sur place pendant les six mois à venir, il y a tout lieu de penser qu'ils le feraient. Barack Obama s'est refusé fermement à la politique traditionnelle de son pays dans pareilles situations, au grand désappointement d'une partie de sa propre équipe et de la classe dirigeante de son pays, mais davantage encore des alliés de la région, mais il ne semble pas vouloir non plus mettre à profit le temps dont il dispose encore pour mettre son successeur dans l'impossibilité de faire un autre choix que le sien. **Suite en page 3**

Ils sont en formation ou candidats au Bac

Ces prisonniers qui veulent réussir



PH/D. R.

Au vu de l'examen du baccalauréat qui approche, en plus des nombreux candidats inscrits de manière ordinaire ou en candidats libres, le nombre de détenus qui s'inscrivent depuis les prisons connaît chaque année un fort taux de participation. **Page 2**

9^e Concours national de la chanson amazighe

Émouvants témoignages sur Brahim Izri

Page 24

Projection de «Lala Zoubeïda Ouaness» de Yahia Mouzahem

La vie des Constantinoises présentée au public

Page 13

Ils sont en formation ou candidats au Bac

Ces prisonniers qui veulent réussir

■ Au vu de l'examen du baccalauréat qui approche, en plus des nombreux candidats inscrits de manière ordinaire ou en candidats libres, le nombre de détenus qui s'inscrivent depuis les prisons connaît chaque année un fort taux de participation.

Par Yacine Djadel

Dans le cadre des programmes de réinsertion sociale des détenus initiés chaque année par le ministère de la Justice en collaboration avec celui de l'Education nationale, en ajout à leur formation professionnelle, de plus en plus de prisonniers aspirent chaque année à vouloir passer leur Bac, et affichent ainsi un engouement majeur pour cet examen. Ils arrivent même à obtenir de bons résultats. Pour preuve, rien que l'année dernière à Alger, selon les chiffres avancés par le ministère de la Justice, le taux de réussite à l'examen du baccalauréat (session juin 2015) pour les candidats des établissements pénitentiaires, a été de pas moins de 64%, soit 1 519 détenus admis sur les 2 844 candidats ayant concouru aux épreuves. Un taux de réussite des plus appréciables pour cette catégorie. C'est dire que la réussite scolaire n'est au final qu'une affaire de volonté personnelle et non une question de conditions d'études comme le laisseraient entendre certains. Cela nous renvoie également de manière tangible, à tous les efforts consentis par le gouvernement en la matière, et qui commencent, de ce fait et sans nul conteste, à bien produire leurs fruits.

Il est à savoir, par ailleurs, que pour cette année, plus de 3 500 détenus englobant les différentes prisons que compte le territoire national sont inscrits à l'examen du baccalauréat, à indiqué dernièrement à Tipasa, Mokhtar Felioune, directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion. C'est dans cet état d'esprit d'en savoir plus sur la motivation de ces prisonniers qui veulent à tout prix réussir et cette perspective de sonder au mieux ce contexte particulier d'études, que nous avons eu comme témoignage l'expérience d'un enseignant, ayant déjà côtoyé auparavant de près cette catégorie de étudiants et qui, de ce fait, a accepté de nous faire partager en détail cette expérience professionnelle vécue il y a six ans à la prison de Serkadji.

Serkadji : Une prison, mais une école aussi

Serkadji ou Barberousse comme on l'appelait autrefois aux temps des colons durant la guerre d'Algérie, est une prison de haute sécurité située sur les hauteurs de Bab Edjdid à Alger. Ce centre pénitentiaire a pour rôle, comme pour tout établissement de ce genre, de prendre en charge les citoyens ayant commis un quelconque délit ou crime aux yeux de la loi. Ce dernier est également un lieu chargé d'histoire de notre pays, et ce, rien qu'à compter le nombre de



martyrs torturés dans ce bague colonial. Raison pour laquelle, d'ailleurs, l'Etat a pris l'initiative, récemment, de l'ériger, comme musée national pour ainsi rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre indépendance. Mais au-delà de toute cette description qui suscite l'émoi et la peur chez bon nombre de gens, la prison de Serkadji tient lieu aussi d'une noble mission sociale, sans doute peu connue du grand public et qui est celle d'instruire ses détenus ainsi que de veiller à leur réhabilitation dans la société civile et ce, tout au long de leurs peines. C'est ce que nous rapporte justement un jeune enseignant de français ayant lui-même vécu cette expérience et dont il nous a fait part en guise de témoignage. Alors qu'il exerçait ordinairement son métier de pédagogue au lycée Abderrahmane-Mira, à Bab El Oued dans ce quartier populaire d'Alger où l'éducation relève plus d'un défi majeur pour vaincre la misère sociale, que d'un simple devoir moral, que cet instituteur allait connaître donc une expérience professionnelle peu commune. Il nous raconte ci-dessous la manière exacte avec laquelle son expérience s'est déroulée.

«Serkadji» : Une expérience professionnelle pas comme les autres

Nous étions dans la salle des professeurs en cette matinée de novembre 2010, une journée ordinaire dira-t-on, lorsque le directeur de l'établissement est entré et nous fait une proposition de travail inhabituelle pour la plupart d'entre nous. «Qui est intéressé, parmi vous, chers enseignants, de donner des cours au pénitencier de Serkadji en plus

de son travail au lycée ? questionne le directeur. J'ai reçu ce matin un communiqué urgent venant d'une coopération entre le ministère de l'Education et celui de la Justice, donc, je dois leur répondre au plus tard ce soir, que ceux qui souhaitent participer au programme me donnent leur accord en fin de journée», ajoute-t-il avant de sortir. Tout le monde s'est regardé et manifestait un air d'étonnement et de désintérêt prétextant le préjudice de l'insécurité. «Il est vraiment important que ces détenus aient leur Bac donc nous devons participer à ce programme, mais moi j'hésite...», chuchotaient entre eux deux enseignants. «Et vous ? Vous participez?!?!», me demande un collègue en plaisantant. «Absolument...» et je confirme tout de suite avec le directeur avant de rejoindre ma classe. Devant la surprise de tous, car novice que j'étais, je me suis levé en disant à haute voix que nous devions «encourager ces détenus car ils sont des apprenants avant tout c'est comme ça qu'un bon pédagogue doit voir les choses». C'est ainsi que mon expérience d'enseignant de français à la prison de Serkadji a débuté.

J'ai commencé alors mon premier cours juste quelques jours plus tard, en rencontrant l'officier chargé de notre accueil car il y avait des enseignants de toutes les matières. Ce responsable pénitentiaire m'a fait visiter les lieux de travail, m'a expliqué le contexte et le règlement intérieur de la prison tout en me rassurant par rapport à la spécificité du lieu. J'ai rencontré alors mes apprenants pour la première fois et je leur ai fait comprendre que peu importe les raisons qui les avaient amenés dans cet endroit là, l'erreur est humaine et qui n'était jamais trop tard pour se reprendre en main. Le cours de

langue française s'était bien déroulé où nous avons eu comme première séance un large aperçu sur le programme de la terminale, les approches des textes et avons défini notre méthode de travail.

«Décrocher son Bac» : Le meilleur gage pour une réinsertion sociale

Ce qui me surprenait le plus, en interagissant avec mes apprenants, c'était la grande motivation de ces détenus et leur volonté en plus du haut niveau en français de certains d'entre eux qui dépassait amplement ceux des élèves du lycée, eux, qui pourtant étaient en pleine liberté. Au fur et à mesure que les séances se succédaient, certains cours tournaient en débats très animés et j'ai même trouvé parmi eux des éléments pour qui la lecture est devenue la seule véritable arme contre le temps, d'où leur culture générale d'ailleurs. Comme dans tout groupe d'apprenants la situation pédagogique est toujours hétérogène. Par conséquent, il y avait parmi les membres de ma classe à Serkadji certains d'entre eux qui se heurtaient à d'énormes lacunes et ce, en dépit de tous leurs efforts à vouloir réussir leur baccalauréat en fin d'année comme des citoyens normaux, disaient-ils. J'ai appris aussi lors de cette tâche qui m'était assignée à la fois lourde de responsabilité et enrichissante sur le plan humain que tous les détenus lauréats au baccalauréat bénéficieront plus facilement de la grâce et des remises de peine plutôt que d'autres. Une source de motivation principale, pour la plupart d'entre eux. «Il est très important pour nous d'avoir un diplôme en vue de bien nous reprendre en main, une fois sorti d'ici, pour ma part, ayant déjà un

CAP en menuiserie, je compte passer cette année mon Bac, comme ça, même aux yeux de la société, cela passe mieux pour nous réinsérer», m'avait confié l'un de mes apprenants. Un autre avait même cité en exemple un de ses camarades de prison, sorti après sa réussite. D'après lui, son camarade était complètement transformé, une fois son Bac obtenu. «Le connaissant depuis un bout de temps, j'avais remarqué un changement positif en lui depuis qu'il s'était inscrit en comptabilité à l'université, il ne parlait d'ailleurs que de ses nouvelles ambitions, le comparant à sa situation d'avant, on aurait dit un autre homme, alors qu'avant, il était un désespéré», m'avait-il fait savoir. Par ailleurs, parmi ce qui a retenu le plus mon attention lors de cette expérience, «c'était l'atmosphère pédagogique particulière à cet endroit à savoir que lorsque je faisais l'appel pour prendre les absences, je l'effectuais avec un numéro de série des détenus et non avec leurs noms comme j'avais coutume de le faire au lycée. La durée des séances de travail n'était pas de mon ressort aussi. Pour ainsi être informé de la fin du cours, le signal était donné par le gardien qui faisait des rondes, juste à côté. Il faut savoir que la notion de compter le temps n'existe pas en prison au point même qu'une fois, par oubli, j'avais demandé l'heure à mes apprenants ; aussitôt, tout le groupe s'est mis à rigoler de ma bourde. En somme, ce fut moi qui suis sorti avec une leçon de courage et de détermination de la part de ces détenus qui ne tarissaient pas de volonté pour réussir leurs examens».

Ces mots rapportés témoignent de la volonté extraordinaire de la catégorie sociale des prisonniers devant le savoir, ainsi que de toutes les stratégies et tous les efforts accrus émis par le gouvernement algérien afin de porter au mieux les conditions carcérales dans notre pays. D'autre part, ils viennent nous rappeler à quel point il est toujours difficile de transcender les stéréotypes et préjugés sociaux, à l'instar de ce prisonnier stigmatisé sous le regard social notamment, dans une société fortement entachée par les tabous et ce, au point de toucher même les sphères, censées être des plus cultivées et ouvertes. L'expérience professionnelle de cet enseignant est aussi une aventure humaine qui nous dit que les prisonniers doivent, certes, purger leur peine pour répondre de leurs mauvais actes, néanmoins elle invite l'opinion publique à changer ce regard préjudiciable que nous portons, tous sur ces derniers, car avant tout, c'est d'être humains qu'il s'agit. Y. D.

Louh annonce qu'un décret exécutif sera adopté incessamment

Révision de la formation des magistrats

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé hier, lors de la présentation du projet de loi relatif à l'utilisation de l'empreinte génétique, qu'un décret exécutif portant révision de la formation des ressources humaines à l'Ecole supérieure de la magistrature sera adopté incessamment.

Par Louiza Ait Ramdane

Bien que l'Algérie compte parmi les pays qui ont adopté la technique scientifique des empreintes génétiques depuis des années, un vide juridique a été constaté dans ce domaine. A cet effet, le ministre de la Justice garde des Sceaux, Tayeb Louh, a insisté sur l'encadrement de l'empreinte génétique et la définition des règles qui garantissent qu'aucun usage abusif ne soit fait. Le ministre de la Justice, qui a présenté hier devant le Conseil de la nation le projet de loi relatif à l'utilisation de l'empreinte génétique dans les enquêtes judiciaires et l'identification des personnes, voté dernièrement par les députés de l'Assemblée populaire nationale, a considéré qu'il faut qu'elle soit adaptée aux profondes mutations que connaît le monde afin de garantir une homogénéité entre les compétences et l'évolution des exigences du secteur de la justice. Dans ce contexte, le ministre a évoqué «une révision radicale» de la politique de formation pour permettre aux



PH/E. SORAYAJI - A.

magistrats de faire face à tous les défis. Il a précisé que la nouvelle politique de formation qui vise l'atteinte de la qualification juridique et judiciaire envisagée, implique «la révision» de tous les textes de lois régissant l'organisation et la gestion de l'Ecole supérieure de la magistrature. Tayeb Louh a précisé qu'en vertu de ce texte un service central de

l'empreinte génétique sera créé et placé sous la supervision d'un magistrat, rappelant l'existence actuellement de deux services distincts, le premier relevant des services de la Gendarmerie nationale et le second de la Sûreté nationale.

Le projet de loi relatif à l'utilisation de l'empreinte génétique dans les procédures judiciaires

et l'identification des personnes vient «aussi combler le vide juridique constaté dans ce domaine». Dans ce contexte, Louh avait indiqué que ledit projet de loi «a amené à l'élaboration d'un texte juridique pour encadrer ces opérations et définir les règles qui garantissent qu'aucun usage abusif ne soit fait de l'empreinte génétique», précisant également que les personnes qui refusent un prélèvement ADN qui permettra de connaître son empreinte génétique, encourt une peine de prison ou une amende. Le projet de loi repose sur plusieurs principes dont «la protection de la vie privée des personnes et l'établissement d'un équilibre entre celle-ci et la nécessité de préserver la sécurité et de protéger la société contre la criminalité sous toutes ses formes», a soutenu le garde des Sceaux.

Dans ce cadre, le projet de loi permettra «l'utilisation de l'empreinte génétique au titre de preuve devant la justice, qui peut systématiquement ou à la demande de la police judiciaire, ordonner le prélèvement d'échantillons biologiques pour analyse».

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Falloudja, la bataille avant l'heure américaine

suite de la page Une

Tel que se présente le tableau d'ensemble au jour d'aujourd'hui, sur les deux fronts principaux que sont la Syrie et l'Irak, son remplaçant, à la limite quel qu'il soit, a la possibilité soit de poursuivre sa politique, à quelques aménagements près certainement, soit de rompre avec elle, en agissant pour l'essentiel à rebours d'elle. Les alliés de la région, au premier chef l'Arabie saoudite, font désormais reposer tous leurs espoirs sur la venue d'une administration décidée à s'engager dans une voie plus conforme à ce qu'ils se sont toujours attendus d'une puissance protectrice. On sait qu'ils seraient portés à voter plus pour Hillary Clinton que pour Donald Trump, qu'ils ne connaissent pas et dont ils craignent la proximité en termes stratégiques avec le président sortant, à leurs yeux le pire que les Etats-Unis aient donné au monde. Pour toutes ces considérations, les Américains n'auraient pas mieux demandé que de faire reporter à plus tard une grande bataille décisive en Irak, mais également ailleurs. Celle de Falloudja, qui a commencé, est d'une importance capitale pour l'issue de la guerre en Irak. Si elle est remportée par l'armée irakienne, comme d'ailleurs tout porte à le penser, ses répercussions se propageraient dans toute la région, et en premier lieu bien sûr en Syrie. La reprise de Falloudja, le berceau de Daech, et peut-être aussi son principal bastion, ne manquera pas d'entraîner celle de Mossoul. Or depuis déjà plusieurs mois, Daech est acculé à la défensive sur tous les fronts. Son complet effondrement n'est peut-être pas pour demain, mais dans tous les cas de figure il ne saurait tarder. S'il ne se produit pas dès cette année, ce sera chose faite l'année prochaine. A vrai dire, si ce n'est pas encore fait, ce n'est pas parce qu'il conserve assez de forces pour bien se défendre, mais parce qu'il est présent dans deux pays où les intérêts des deux superpuissances ne sont pas les mêmes, dans l'un comme dans l'autre. Grosso modo, la Russie veut la même chose que les Etats-Unis en Irak : la destruction de Daech. Cette entente quasi parfaite n'existe pas s'agissant de la Syrie. C'est cette divergence qui explique que Daech ne soit pas encore réduit à néant.

M. H.

les défis auxquels sont confrontés nos collectivités». «Nous sommes convaincus de la valeur ajoutée que pourrait apporter cette forme de coopération, de ce qu'elle peut apporter à nos collectivités et à nos territoires dans l'esprit du respect mutuel de la souveraineté de chacun», a-t-il affirmé.

A. S.

Algérie-France

Bedoui : la coopération décentralisée s'est «progressivement intensifiée»

La coopération décentralisée entre l'Algérie et la France s'est «progressivement intensifiée», donnant lieu à des «projets catalyseurs» caractérisés par une approche de partenariat et d'intérêt partagé, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui. «C'est ainsi qu'après les débuts timides où ces échanges se limitaient aux stricts rapports symboliques de jumelages marqués par des relations interpersonnelles, la coopération décentralisée s'est progressivement intensifiée, induisant des projets catalyseurs caractérisés par une approche de partenariat et d'intérêt partagé», a souligné M. Bedoui lors des travaux des 3^{es} rencontres algéro-françaises des maires et responsables des collectivités territoriales. «Depuis plus de 30 ans, les accords de coopération décentralisée entre les collectivités des deux pays s'étaient multipliés, passant de 7 accords en 1989 à 13 en 1999», a-t-il rappelé. Il a relevé que «plus de 50 conventions de coopération décentralisée et de jumelage ont été conclues entre les collectivités territoriales algériennes et françaises, tous échelons institutionnels confon-

us, sur des thématiques très variées comme la gestion urbaine, la protection de l'environnement, la gouvernance locale, les échanges culturels et la jeunesse». Le ministre a cité «à titre non exhaustif» les coopérations entre la wilaya d'Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque, la wilaya de Sétif et la métropole de Lyon, la wilaya d'Adrar et le conseil général de la Gironde, la wilaya d'Alger et la mairie de Paris, la commune d'Oran et la mairie de Bordeaux. Il a ajouté que de nouvelles relations se tissaient chaque année, faisant de cette coopération «une relation à la fois ancrée dans l'histoire et profondément contemporaine, d'où la nécessité de rentabiliser davantage les relations de coopération et d'en tirer le maximum de profit, réaliser des projets concrets de développement et améliorer le cadre de vie de la population». M. Bedoui a rappelé que «les acteurs étatiques algériens et français avaient de longue date soutenu le développement de la coopération décentralisée», ajoutant que ce soutien s'était traduit par l'adoption des loi 11-10 du 22 juin 2011 et 12-07 du 21 février 2012 relatives respectivement à la commune et à la wilaya, précisant que ces deux

textes «ont consacré, pour la première fois, le concept de la coopération décentralisée». «Les textes d'application sont en cours d'élaboration afin d'assurer un meilleur accompagnement des collectivités territoriales algériennes dans leurs projets de coopération décentralisée», a-t-il assuré. Pour le ministre, ce soutien est conforté en particulier par le Document-cadre de partenariat (DCP), signé entre les deux parties en 2007 afin de faciliter les contacts et la mise en œuvre de projets de coopération et de jumelage entre les collectivités territoriales des deux pays, relevant que cet engagement a été renouvelé pour la période 2013-2017. Il a observé que cet intérêt particulier accordé à ce type de coopération découlait du fait que la collectivité territoriale était un acteur «pivot» dans le processus de développement, mais qui reste à «professionnaliser» dans le cadre de la coopération décentralisée. «Tout le monde concède pour dire que les compétences dévolues aux collectivités territoriales dans le domaine des relations internationales restent très limitées et en deçà de celles des acteurs étatiques», a-t-il dit, précisant que la coopération

décentralisée «n'est pas une coopération classique et se distingue par rapport aux coopérations bilatérales ou multilatérales par sa vocation territoriale induisant une plus grande proximité avec la population». Cette coopération «peut également devenir un vecteur de citoyenneté locale et de démocratie participative, en redynamisant le tissu social et associatif local et en ouvrant des espaces de concertation entre élus, administrations et citoyens», a relevé le ministre, plaidant pour «la promotion de l'implication et la participation des citoyens non seulement dans la gestion des affaires locales, mais aussi dans la coopération internationale». M. Bedoui a rappelé, dans ce sillage, que l'Algérie avait engagé des réformes politiques «profondes» en vue de «consolider» la démocratie participative à travers la mise en place d'un cadre juridique qui «consacre la participation réelle du citoyen à la gestion des affaires du pays et contribue à la mobilisation de tous les acteurs de la société, notamment les jeunes en faveur du développement à tous les niveaux». «Il s'agit aussi d'inscrire les collectivités locales au cœur des nouveaux mécanismes de territorialisation des politiques étatiques, se traduisant par leur implication dans le développement économique local au côté du secteur privé, organismes de formation et de recherche», a-t-il expliqué. M. Bedoui a soutenu que la coopération décentralisée algéro-française devait «construire un cadre pérenne et durable de discussion, de partage de savoir-faire et d'expériences pour relever

Sellal reçoit le ministre français de l'Aménagement du territoire

LE PREMIER ministre Abdelmalek Sellal a reçu, hier à Alger, le ministre français de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, Jean-Michel Baylet, en visite de travail en Algérie, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien qui s'est déroulé en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a permis de procéder à un échange de vues sur les «politiques nationales mises en œuvre à l'effet d'offrir aux régions, territoires et collectivités locales, les conditions ainsi que les moyens nécessaires à leur développement», a-t-on précisé. Evoquant les expériences de partenariat menées dans le cadre d'opération de jumelage entre des villes algériennes et françaises recelant de réelles potentialités, M. Sellal a salué ces initiatives et appelé les collectivités locales à «tirer bénéfice des expériences réciproques dans l'ensemble des domaines qui concernent la vie des citoyens».

(APS)

Le ministère de l'Education dépassé par la tricherie

Benghebrit menace les fraudeurs au Bac de poursuites judiciaires

■ Le compte à rebours est lancé. Le Bac est dans quelques jours. C'est donc la dernière ligne droite avant cet examen tant redouté, la pression est à son paroxysme et l'organisme déjà usé.

Par Meriem Benchaouia

Cet examen capital pour les candidats est synonyme de stress, rythme accéléré, travail dur et surtout la sensation qu'on n'a pas assez révisé. La panique de la feuille blanche hante tous les esprits et laisse entrevoir aux plus malins le salut de la tricherie, qui du reste, a pris ces dernières années des proportions alarmantes avec le développement des nouvelles technologies, notamment l'utilisation de la 3G. Il faut dire que les efforts consentis par le ministère de l'Education nationale dans le cadre de la lutte contre la triche n'arrivent toujours pas à éradiquer ce phénomène, une réalité du terrain amère à laquelle fait face le département. Impuissante face à l'ampleur de la situation, Nouria Benghebrit a été jusqu'à menacer de «poursuites judiciaires» les candidats qui seraient tentés de tricher. D'un ton ferme, la ministre a déclaré hier sur les ondes de la Radio nationale que les candidats qui seraient tentés de tricher seront traînés en justice. La ministre a avoué que la triche «affecte la crédibilité des examens» en plus de «constituer une atteinte à l'éthique pédagogique». Mais pour prévenir le risque de fraude, des dispositions sont prises cette année avec le ministère de la Défense et le ministère de l'Intérieur. C'est ainsi qu'il a été décidé l'installation de brouilleurs de réseaux internet au niveau des centres d'examen, afin d'empêcher les candidats d'utiliser leurs smartphones. Aussi, les élèves y prenant part seront tenus de laisser leur portable en dehors des salles d'examen. Mais la ministre en appelle surtout à la conscience collective et à l'éthique professionnelle des candidats et des surveillants. Assurant qu'en ce qui concerne des fuites de sujets des examens



la situation «est totalement verrouillée», elle signale, en outre, que des «compétences», en mesure d'identifier d'éventuels

fraudeurs, seront mobilisées dans les centres d'examen, «afin, dit-elle, que soient valorisés le mérite et l'honnêteté». La première

responsable du secteur a souligné que les sujets sur lesquels auront à disserter les lycéens ont, tous, été élaborés sur la base des

programmes enseignés, en tenant compte du «niveau moyen d'une classe». Détaillant la logistique mobilisée à travers les 2 561 centres d'examen répartis à travers le pays, elle a indiqué qu'elle sera appuyée par plus de 223 200 fonctionnaires dont des surveillants, des contrôleurs et des correcteurs. Environ 818 518 élèves, contre 850 000 en 2015, concourront, à partir du 29 mai prochain, aux épreuves du baccalauréat. Parmi eux, 268 221 y prennent part à titre de candidats libres. Entre autres mesures, elle a annoncé, d'autre part, que des efforts ont été entrepris par son ministère pour faciliter la participation des étudiants hospitalisés aux épreuves du baccalauréat. La ministre prévient, en outre, que les sessions débuteront à 8h30 précise et qu'aucun retard «ne sera toléré», les retardataires courant le risque de trouver les portes closes passé ce délai. Pour ce qui concerne les résultats des examens, M^{me} Benghebrit a annoncé qu'ils seront rendus publics vers fin juin ou tout au début du mois de juillet.

M. B.

Énergies renouvelables en Algérie Les sociétés danoises intéressées

Le ministre de l'Énergie, Salah Khebr, s'est entretenu, hier à Alger, avec l'ambassadrice du Danemark en Algérie, M^{me} Margit Thomsen, qui a lui fait part de l'intérêt des sociétés danoises d'investir dans le domaine des énergies renouvelables en Algérie. Selon un communiqué du ministère, les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération dans le domaine énergétique dont notamment les énergies renouvelables. M^{me} Thomsen a fait part, à cette occasion, de l'intérêt des sociétés énergétiques danoises d'in-

vestir dans le domaine des énergies renouvelables notamment l'éolien. Pour sa part, M. Khebr a présenté les grands axes du programme national des énergies renouvelables et a invité les entreprises danoises à se rapprocher de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) pour s'informer des procédures nécessaires à l'investissement dans ce domaine, ajoute le communiqué. Le programme national actualisé de développement des énergies renouvelables prévoit une production de 22 000 MW d'électricité de source renouvelable à l'horizon 2030,

notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10 000 MW supplémentaires à exporter, rappelle-t-on. Le déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien sera accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles. Ainsi, l'énergie de sources renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double de la capacité actuelle du parc natio-

nal de production d'électricité. Grâce à ce programme, il est prévu de réaliser une économie de près de 300 milliards de m³ de gaz sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation et rapporteront à l'Algérie d'importants revenus supplémentaires. En outre, jusqu'à 300 000 postes d'emploi directs et indirects devraient être générés à la faveur de la mise en œuvre de ce programme qui nécessite des investissements de l'ordre de 120 milliards de dollars.

Safy T.

Commerce/Lancement prochain d'un programme de formation

Des agents spécialisés dans la concurrence

Un programme de formation d'agents spécialisés dans la concurrence sera lancé incessamment par le ministère du Commerce dans le cadre de la lutte contre les pratiques contraires aux lois du marché, a-t-on appris, hier à Oran, en marge d'un séminaire régional sur le thème «Droit et mise en œuvre d'une concurrence saine et loyale». Selon le directeur régional du commerce d'Oran par intérim, Fouad Helaili, cette formation sera dispensée à des brigades spécialisées pour lutter efficacement contre plusieurs pratiques contraires à la concurrence. Il a souligné que cette action permettra de cerner ces pratiques et de donner ou redonner à l'opérateur éco-

nomique la confiance de prendre une part dans le marché. Le responsable a ajouté que cette formation permettra de doter les agents du ministère du Commerce d'une méthodologie pour déceler les indices pouvant mener à la détection des pratiques anticoncurrentielles sur le marché et ouvrir le champ à des enquêtes locales ou nationales, en rapport avec l'importance des pratiques en question, notamment en matière de prix. «Il est anormal qu'un article produit par plusieurs fabricants soit vendu par ces derniers au même prix. Dans ce cas, il y a entente sur le prix et c'est contraire à la loi, car cette pratique est restrictive et ne fait pas jouer la concurrence», a-t-il cité comme

exemple. Par ailleurs, le responsable a indiqué que, sur décision de la tutelle, des séminaires similaires auront lieu, chaque trimestre, pour sensibiliser les différents acteurs économiques des régions sur les pratiques commerciales et la concurrence saines sur le marché. Concurrences et pratiques commerciales, bonnes ou mauvaises, ont été les maîtres mots des communications des différents intervenants qui sont revenus sur les différents aspects de la problématique proposée aux débats. Chouam Bouchama, professeur à l'Université de Belgaid (Oran) est revenu sur les atteintes à la concurrence comme les situations de monopole, le rôle régulateur de

l'Etat par la mise en place d'une législation contrôlant la concurrence, ceci afin d'éviter, entre autres, la concurrence déloyale. Pour sa part, Djadiat Djamel, directeur des brevets à l'Inapi a annoncé que l'annexe d'Oran de l'Institut est dorénavant opérationnelle où les dépôts des marques et des demandes de brevets peuvent se faire, les concernés n'auront donc plus à se déplacer à Alger pour ces opérations. Il a également souligné la nécessité de mettre en place des outils pour garantir la concurrence au sein du marché et diversifier l'économie, estimant que la propriété intellectuelle est un moyen de réguler le marché. De son côté, Boukli Hassan Benamar, SG de

l'Association de protection et de conseil du consommateur et de son environnement (Apcco) de la wilaya d'Oran, a mis en exergue les dangers de la contrefaçon à la fois pour l'économie du pays, les opérateurs économiques et les consommateurs. «La solution contre la contrefaçon réside dans la mise en place d'une stratégie d'intervention des pouvoirs publics. Celle-ci est primordiale pour sauvegarder la santé du consommateur et l'économie du pays», a-t-il préconisé, ajoutant que le développement d'un pilotage efficace des contrôles est également nécessaire dans cette lutte, ainsi que la préservation des droits de la propriété intellectuelle.

Anissa B.

FIA 2016

810 entreprises algériennes et étrangères attendues

■ La 49^e édition de la Foire internationale d'Alger, dont le coup d'envoi sera donné samedi prochain au Palais des expositions des Pins maritimes, verra la participation de 810 exposants, dont 405 entreprises étrangères en provenance de 33 pays, a annoncé le président-directeur général de la Société algérienne des foires et des expositions, Tayeb Zitouni.

Par Amel B.

Cette année, la FIA verra la participation de 810 exposants, dont 405 entreprises algériennes sur une superficie de 30 351 m² et 405 entreprises étrangères en provenance de 33 pays, dont 28 sous pavillons officiels, sur une superficie de 7 002 m². Les 28 pavillons officiels sont



Ph. > D. R.

la France, l'Allemagne, la Turquie, le Portugal, l'Italie, la Pologne, la République tchèque, la Malaisie, la Chine, le Japon, le Vietnam, l'Indonésie, l'Iran, le Pakistan, la Corée du Sud, le Chili, les Etats-Unis d'Amérique,

Cuba, l'Egypte, la Tunisie, la Palestine, la Syrie, la Libye, la République arabe sahraouie démocratique, le Sénégal, le Mali, l'Afrique du Sud et le Soudan. «L'investissement et l'entreprise au cœur de l'écono-

mie productive» est le thème de cette 49^e FIA. Par secteurs, l'espace réservé au partenariat arrive en tête avec 108 exposants, suivi par les services (64 entreprises), l'industrie chimique et pétrochimique (59 entreprises),

l'agroalimentaire (55 entreprises), l'électrique et l'électronique (32 entreprises), la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie (23 entreprises), les travaux publics et les matériaux de construction (20 entreprises), le textile (17 entreprises), l'ameublement (8 entreprises) et les équipements des collectivités locales (7 entreprises). 12 espaces de vente sont également prévus. Une conférence sur le partenariat arabo-africain sera organisée au deuxième jour de la FIA. A cette occasion, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) présentera son dispositif de financement des exportations de produits arabes vers les pays africains. Par ailleurs, les représentants des entreprises africaines importatrices sont les invités d'honneur de la 5^e édition du Salon algérien de l'export «Djazair Export», prévu en marge de la FIA, a fait savoir M. Zitouni. 180 entreprises de différents secteurs, notamment l'agroalimentaire, les services, l'industrie pharmaceutique, le textile, les travaux publics et l'artisanat, et 70 importateurs participeront à ce salon sur une superficie totale de 2.540 m². Des rencontres d'affaires entre des opérateurs économiques algériens et des hommes d'affaires africains auront lieu en marge de «Djazair Export». A. B.

Algérie-Italie

Signature à Milan de deux accords en agriculture et en urbanisme

Deux accords de coopération algéro-italiens dans les domaines de l'agriculture et de la restauration du vieux bâti ont été signés à Milan, en marge de la rencontre sur les opportunités d'investissements et de partenariat entre les deux pays. Le premier accord a été conclu entre la société agricole privée Sarl Fatma N'kasraoui et Indo-European sustainable development (IESD), portant sur une déclaration d'investissement dans le domaine agricole pour un montant de 50 millions d'euros. Ce partenariat portera, dans un premier temps, sur la céréali-culture (blé et maïs) dans la wilaya de Naâma, avant de l'élar-

gir à d'autres filières, notamment les agrumes, les fruits et légumes, les cultures de serre et l'élevage, a indiqué à la presse le directeur de la société algérienne signataire, Salah Gaci. Il sera mis en œuvre au niveau d'un périmètre agricole d'une superficie de 500 hectares dont 200 ha irrigués dans la wilaya de Naâma. Il s'agira, surtout, d'élargir les superficies dédiées aux cultures de blé et de maïs dans le sud du pays avec deux campagnes par an, a-t-il expliqué. De son côté, le directeur exécutif de l'iesd, John Martin Thomas, a avancé qu'à travers cet accord, cet organisme s'engage à apporter la technologie italienne

dans la céréali-culture et l'élevage : «Avec cette coopération, nous comptons contribuer aux efforts de développement de l'agriculture et de diversification des exportations en Algérie». Pour ce qui concerne le second accord, il porte sur les modalités de mise en œuvre du mémorandum d'entente, signé en avril dernier à Alger, pour la création d'une société mixte selon la règle 49/51% entre la Régie foncière de la wilaya d'Alger et la société Metropolitana Milanese (2M) laquelle opère, entre autres, dans la restauration des constructions. Cette future société mixte, qui sera opérationnelle avant la fin 2016 après validation

de ses statuts, sera chargée de la restauration du vieux bâti d'Alger, selon les explications du secrétaire général de la wilaya d'Alger, Djamel Eddine Berimi. A rappeler que la wilaya d'Alger et la ville de Milan sont liées par un accord de jumelage, signé en avril dernier à l'occasion de la visite à Alger du maire de Milan, Juliano Pisapia, qui prévoit divers domaines de coopération entre ces deux collectivités locales, dont la gestion du patrimoine urbain, l'environnement et la gestion des déchets ménagers, les services publics de l'eau, la culture et la cinématographie. Par ailleurs, des rencontres B to B se sont tenues

mardi entre des opérateurs institutionnels et économiques nationaux et des représentants d'entreprises italiennes dans différents secteurs, notamment le bâtiment, la construction, les travaux publics, le tourisme et l'agriculture. D'autre part, des discussions ont eu lieu entre des représentants du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et une société italienne de fabrication d'ascenseurs, pour un éventuel projet de réalisation en Algérie d'une unité de production d'ascenseurs destinés aux futurs sites des logements AADL.

Samy O./APS

Prix

Le Brent frôle les 50 dollars à Londres

Les prix du pétrole poursuivaient leur marche en avant hier en cours d'échanges européens, galvanisés par de premières estimations favorables de la fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) sur les stocks américains de brut, ravivant les espoirs de rééquilibrage du marché. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait ce matin 49,20 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 59 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange

(Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 51 cents à 49,13 dollars. Après avoir connu un léger accès de faiblesse depuis vendredi dernier, sur fond de normalisation des interruptions de production qui avaient jusqu'alors largement soutenues les prix, les cours du Brent et du WTI sont repassés dès mardi dans le vert, à la faveur de prévisions optimistes quant aux chiffres sur les réserves américaines de brut. L'API a en effet fait état mardi d'une baisse de 5,1 millions des réserves américaines de brut la semaine dernière, soit «trois fois

plus qu'attendu», notaient les analystes, tandis qu'elle anticipe un déclin de 189 000 barils des stocks de pétrole au terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, centre-sud des Etats-Unis). Cette forte baisse est sans aucun doute attribuable, pour les experts, au resserrement de l'offre dans le Midwest (nord-est des Etats-Unis) en raison des importantes interruptions de production au Canada. Dans le sillage des chiffres de l'API, le WTI a signé de nouveaux plus hauts pluri-mensuels, montant même au début de la séance jusqu'à 49,45 dollars, au plus haut en plus de sept

mois et demi. Désormais, tous les yeux sont tournés vers le rapport sur les stocks de pétrole du département américain de l'Energie (DoE), attendu cet après-midi. La plupart des analystes jugeaient en effet que si les données officielles du DoE venaient à confirmer les chiffres de l'API, surtout si une nouvelle chute de la production américaine était constatée, cela pourrait encourager les cours à franchir le seuil des 50 dollars, qu'ils renâclaient jusqu'à présent à dépasser. Les analystes soulignent également qu'un niveau plus élevé des prix rendait la production de

pétrole de schiste aux Etats-Unis de nouveau lucrative dans de nombreux endroits, ce qui pourrait saper la chute de la production dans les prochains mois. De plus, la production de pétrole reprend progressivement dans les régions canadiennes touchées par les incendies, ce qui signifie que la situation de l'offre devrait s'améliorer à nouveau dans les semaines à venir, ont-ils ajouté. Ainsi, les analystes estiment que même si les cours parvenaient à passer au-dessus des 50 dollars le baril, il était peu probable qu'ils s'y maintiennent durablement. R.E.

Blida

Réception de la nouvelle ville de Bouinane à l'horizon 2019

■ La réception de la ville nouvelle de Bouiane, à l'est de Blida, figurant parmi quatre projets de nouvelles villes en cours de création à travers le pays, est prévue à l'horizon 2019, a révélé la directrice générale du projet.

Par Ilham N.



Ph. > D. R.

moderne, dotée de nombreuses commodités vitales, dont des pôles de services, commerciaux, industriels, et de santé, outre des espaces dédiés aux loisirs, le sport et la détente. Le projet est voué pour constituer une véritable échappatoire pour les habitants de Blida et d'Alger, en bute à des situations d'encombrement et de surpeuplement dus à la croissance démographique et à la rareté du foncier. I. N./APS

Mostaganem Le wali appelle les opérateurs économiques à s'orienter vers l'exportation

LE WALI de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a appelé les opérateurs économiques de la wilaya à s'orienter vers l'exportation qui concernera en première phase les produits agricoles. M. Temmar a exhorté les opérateurs économiques locaux, lors d'une rencontre à la chambre de commerce et industrie «Dahra», à relever le défi et à se diriger vers l'export pour donner une valeur ajoutée à l'économie locale et faire de Mostaganem une wilaya pilote et un pôle d'exportation. Un guichet unique sera créé pour faciliter et simplifier les procédures d'exportation au profit des investisseurs, a-t-il indiqué insistant sur le choix des projets d'investissement porteurs, notamment dans les domaines touristique et agricole suivant la vocation de la wilaya ainsi que sur l'investissement dans des mini zones d'activités pour créer une dynamique économique et générer des emplois. Le même responsable a fait part, dans ce sens, du besoin de la wilaya de Mostaganem en investisseurs dans l'industrie agroalimentaire, soulignant que la région est de vocation agricole réputée pour sa production de pomme de terre, de tomate et lait et dispose d'atouts en aquaculture. M. Temmar a instruit le président de la chambre de commerce et d'industrie «Dahra» de collecter des demandes d'investissement, tout en exhortant les potentiels investisseurs à maîtriser leurs projets et ne pas s'aventurer. Au passage, le chef de l'exécutif a rappelé la récupération, dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, de onze terrains sur un total de 111 destinés à l'investissement totalisant 25 hectares, et ce, pour non-concrétisation de projets inscrits depuis 1990 à travers les 8 zones d'activités de la wilaya. Des opérateurs ont sollicité, dans leurs interventions, de faciliter les procédures d'export surtout douanières. R.R.

«La crise due à la chute des cours du pétrole n'aura pas d'incidence sur la poursuite des différents chantiers de ce projet», a indiqué Hamzaoui Leila, signalant la réception attendue d'une partie des projets d'habitat, notamment les logements ADDL, à la fin 2016. Selon cette responsable, cette cité future verdoyante, car comptant 27% de surfaces vertes, englobera 52 000 unités de logements de différentes formules, dont 21 700 unités AADL et 784 unités promotionnelles publiques lancées déjà en chantier par l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Ces projets assureront, aux résidents, un

cadre de vie de haute qualité grâce aux commodités programmées, a-t-elle souligné. S'exprimant sur les changements intervenus dans le nouveau plan directeur de cette ville, adopté dernièrement, la responsable a estimé qu'ils sont bénéfiques pour les résidents de la ville de Bouinane, notamment la décision annulant la destruction de plus de 2 400 constructions, en vue de leur réhabilitation, qui a été salué par les habitants de la région. M^{me} Hamzaoui a, aussi, fait part de la régularisation de la situation de la totalité des assiettes d'implantation des projets programmés, dont un taux de 60% relèvent du domaine de

l'Etat, au même titre que les terrains relevant de particuliers, dont seul un petit nombre a refusé les indemnités offertes et ont vu leurs dossiers introduits en justice. Un montant de 10 milliards de DA a été affecté à l'aménagement d'une assiette de 450 ha, soit un taux de 20% de superficie totale de la ville nouvelle de Bouinane, s'étendant sur une surface de 2 175 ha, a-t-elle ajouté. Le projet générera 60 000 emplois directs, a-t-elle encore signalé, affirmant, en outre, l'intérêt dévolu par ses responsables (projet) à la protection de l'environnement, vu que l'éclairage de cette nouvelle ville, créée par un décret exécutif daté de 2004, s'appuiera sur les éner-

gies renouvelables, en application des instructions du ministre du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Des portes ouvertes seront organisées en vue d'informer les habitants de Bouinane, sur le nouveau plan de cette ville et les commodités et structures programmées. La ville nouvelle de Bouinane est située à 35 km au sud d'Alger, en plein milieu de la plaine de la Mitidja et de l'Atlas blideen. Elle est reliée à l'autoroute Est-Ouest par les chemins de wilaya N° 135 et 111, et le CW 114 la relie à la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Cette ville nouvelle est le modèle même d'une cité

Bordj Bou Arreridj

Mise en service de la trémie du centre-ville

La trémie jouxtant le lycée Saïd-Zerrouki du centre-ville de Bordj Bou Arreridj, a été ouverte à la circulation dans les deux sens, avant sa réception officielle, a-t-on appris auprès de la direction locale des travaux publics (DTP). La même source a souligné que cet ouvrage allait grandement participer à fluidifier le trafic et réduire la congestion routière, notamment entre la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf et la jonction menant au marché Boumezreg. La même source a ajouté que l'ouverture de la nouvelle trémie permettra l'achèvement des travaux d'aménagement externes, avec entre autres l'installation des panneaux de signalisation et l'embellissement du site. Lancée en juin

2014, pour une durée de réalisation de 8 mois, ce projet avait enregistré beaucoup de retard au début des travaux et imposé «un suivi rigoureux» de la part des autorités locales à ce projet.

Des instructions ont été données aux parties concernées pour accélérer le rythme des travaux de cet ouvrage avec l'objectif de sa mise partielle à la circulation, avant le début du mois de juin, en attendant la réception intégrale du projet au cours des prochaines semaines, a-t-on noté. Dans le même contexte, la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié de deux projets de trémie inscrits dans le programme des projets routiers pour réguler la circulation dans la capitale des

Bibans. La première trémie, sera implantée du côté du lycée Saïd-Zerrouki, d'un linéaire de 260 mètres, dont 56 m couvert, alors que la deuxième d'une longueur de 260 mètres prendra naissance depuis l'entrée Est de la ville et débouche au niveau du quartier des 500 logements reliant la route nationale (RN) n°5 au chemin de wilaya (CW) n° 42. Une fois concrétisées, ces deux ouvrages contribueront à la réduction de la congestion du trafic, et permettront notamment de «fluidifier considérablement» la circulation dans la ville de Bordj Bou Arreridj, en particulier au centre-ville et à proximité des institutions publiques et de services.

Ali O./agences

Batna

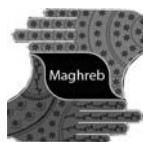
Déploiement de 80 km de fibre optique depuis le début de l'année 2016

Pas moins de 80 km de liaisons en fibre optique en substitution au câbles en cuivre, ont été réalisés par Algérie Télécom (AT) dans la wilaya de Batna, depuis le début de l'année 2016, desservant plusieurs localités à l'effet d'assurer une meilleure fluidité des télécommunications, a indiqué le directeur opérationnel de cette entreprise, Tarek Hambli. L'opération s'inscrit, a-t-il relevé, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'investissement de l'AT, portant le déploiement de 502,75 km de fibre optique en 2016 dans les zones reculées

de la wilaya de Batna, pour le développement de ses services et son réseau d'internet à haut débit. Dans cette optique, 78% des équipements d'AT de la wilaya de Batna ont fait l'objet d'opérations de modernisation, avec 100 000 accès sur les 140 000 accès répartis sur les communes de la wilaya, modernisés, a-t-on noté. La même source a ajouté que le reste des équipements bénéficiera d'une action similaire avant la fin de l'année 2016 à travers le développement du réseau de télécommunication et la généralisation de la technique MSAN

(nœuds d'accès multiservices). Ce programme de raccordement des communes de cette wilaya à ce réseau, a nécessité la mise en place d'importants moyens techniques et financiers, a-t-il souligné, ajoutant que depuis l'année 2013, l'A.T a déployé un réseau de fibre optique de 243 km ayant permis le raccordement de 29 communes de la wilaya. L'extension de ce réseau a, a-t-il soutenu, permis d'améliorer la qualité des services dans les établissements, les administrations et les Assemblées populaires communales (APC). Les travaux sont

actuellement en cours pour le raccordement de dix chefs-lieux de communes du sud-est de la wilaya, au réseau de la fibre optique à travers un linéaire de 223,75 km, à l'instar de Theniet El Abed, Menaâ, Tigharghar et Bouzina, en plus de sept petites agglomérations éloignées totalisant chacune plus de 100 habitants, a-t-on encore précisé. Pas moins de 70% des abonnés d'Algérie Télécom de la wilaya de Batna utilisent l'internet, soit 74 000 sur les 104 000 clients recensés, rappelle-t-on de même source. F.A.



Libye 135 migrants secourus par un pétrolier en haute mer

UN PÉTROLIER libyen a secouru mardi 135 migrants en détresse qui s'apprêtaient à rejoindre les côtes européennes, ont rapporté des médias. Les gardes-côtes ont été alertés par le pétrolier Anouar al-Khalij de la présence à bord d'embarcations de fortune de migrants. Ces derniers ont été secourus à environ 17 milles marins (environ 31 km) au large de la ville côtière de Sabrata (70 km à l'ouest de Tripoli), a rapporté l'AFP. Les migrants, dont les embarcations étaient sur le point de couler, ont été transportés de la zone de sauvetage vers la raffinerie de Zawiyah (45 km à l'ouest de Tripoli) où ils ont été remis aux autorités chargées de lutter contre l'immigration clandestine. Plus de 1 400 migrants ont été interceptés depuis dimanche dans la même zone, selon les gardes-côtes de Tripoli. Parmi eux figuraient de nombreuses femmes, dont certaines enceintes, et des enfants. Plus tôt dans la journée, les gardes-côtes libyens avaient annoncé l'arrestation de quelque 550 migrants qui tentaient de rejoindre l'Europe par la mer. «Les gardes-côtes de l'ouest (de la Libye) qui patrouillaient dans la zone de la raffinerie de Zawiyah ont intercepté quatre grands canots pneumatiques transportant quelque 550 migrants clandestins», a indiqué le colonel Ayoub Qassem, porte-parole de la marine libyenne. Depuis le début de l'année, plus de 34 000 personnes ont débarqué sur les côtes italiennes après avoir été secourues en mer au large de la Libye, selon un décompte du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). **Agences**

Tunisie Un dépôt d'armes et de munitions découvert à Ben Guerdane

UN DÉPÔT d'armes a été découvert à Ben Guerdane, dans le gouvernorat de Medenine, a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur dans un communiqué publié mardi soir. Le dépôt contenait 29 pièces d'armes de type kalachnikov, 3 lance-roquettes RPG, 130 boîtes chargeurs pour mitrailleurs et 9 520 cartouches de millimètres 7,62 pour Kalachnikov, a ajouté la même source qui précise que cette cache d'armes a été découverte grâce aux investigations menées dans le cadre de l'enquête sur l'opération terroriste d'El Mnhila (gouvernorat de l'Ariana), survenue le 11 mai courant. Lors de l'opération d'El Mnhila, deux terroristes ont été abattus et seize autres ont été interpellés par les forces sécuritaires. Des quantités d'armes ont, également, été saisies, avait indiqué le ministère de l'Intérieur à l'issue de cette opération. **R.M.**

Coopération algéro-mauritanienne

La Grande commission mixte se tiendra avant fin 2016

■ Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a annoncé, à Alger, que la Grande commission mixte de coopération algéro-mauritanienne se tiendra à Alger avant la fin 2016.

Par Anis F.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec son homologue mauritanien Isselkou Ould Ahmed Izidbih, M. Lamamra a indiqué que la réunion de la commission mixte «sera l'occasion d'impulser, de diversifier et d'élargir la coopération bilatérale». Elle permettra également aux «chefs d'entreprise des deux pays de jouer un rôle important en faveur de la coopération bilatérale». Il s'est félicité par ailleurs de la tenue du prochain sommet arabe dans un pays maghrébin (Mauritanie) relevant que l'Algérie «contribuera à la réunion des conditions de réussite de ce sommet décisif au regard des défis qui se posent à la nation arabe». Rappelant la complémentarité et la coopération fructueuse entre les deux pays, M. Lamamra a souligné «l'engagement et la détermination de l'Algérie et la Mauritanie à combattre le terrorisme et le crime transfrontalier». «Nous avons beaucoup d'informations à échanger et beaucoup de

choses à faire sur le plan diplomatique», a-t-il ajouté. De son côté, le chef de la diplomatie mauritanienne a indiqué que «l'axe Nouakchott-Alger est historique, politique et culturel, il s'agit d'une passerelle de coopération entre les deux pays». Il a ajouté que la rencontre a permis d'examiner la coopération bilatérale et de souligner «l'importance de la tenue de la Grande commission mixte de coopération avant la fin de l'année en cours», relevant qu'elle sera précédée par les réunions de commissions techniques sectorielles englobant divers domaines tels les transports, l'enseignement supérieur, la culture et l'économie. «Les entretiens ont porté sur les questions régionales», a précisé M. Izidbih, soulignant «la convergence de vues des deux pays concernant la sécurité et les questions internationales». Par ailleurs, le ministre mauritanien a qualifié le prochain sommet arabe «d'événement important», estimant qu'il sera «un sommet arabo-maghrébin».



Ph : DR

Les relations entre les deux pays «solides et diversifiées»

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République islamique de Mauritanie, Isselkou Ould Ahmed Izidbih, a qualifié à Alger les relations entre la Mauritanie et l'Algérie de «fortes, solides et diversifiées». Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, M. Isselkou Ould Ahmed Izidbih a précisé que sa visite en Algérie «sera l'occasion de procéder à un échange de vues sur les voies et moyens de renforcer les relations entre la Mauritanie et l'Algérie». Les relations entre les deux pays sont «historiques», a-t-il dit, mettant

en avant «les intérêts communs des deux peuples». «Le peuple algérien jouit d'une grande estime auprès des Mauritaniens», a affirmé le ministre mauritanien, rappelant la «solidarité historique» manifestée par l'Algérie à l'égard de son pays, notamment pour la création de la monnaie nationale mauritanienne. Le chef de la diplomatie mauritanienne a précisé que sa visite entraine également dans le cadre des préparatifs du prochain sommet arabe à Nouakchott, soulignant qu'à cette occasion, il aura l'honneur d'informer les autorités algériennes de l'avancement des préparatifs d'autant qu'il s'agit, selon lui, du «sommet de tout le Maghreb arabe, notamment l'Algérie».

A. F.

Front Polisario

Le peuple attend le retour de la Minurso dans la région pour assumer sa mission

Mohamed El Amine, membre du secrétariat national du Front Polisario, a affirmé, à Alger, que le peuple sahraoui attendait le retour de la Minurso dans la région pour assumer la mission qui lui incombait, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination, ajoutant que le peuple sahraoui était disposé à arracher son droit spolié même 25 ans après la cessation de la lutte armée.

«La direction et le peuple sahraouis n'attendent pas seulement le retour de la Minurso mais espèrent que celle-ci assume sa mission fondamentale qui consiste en l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental», a indiqué M. El Amine lors du Forum de la mémoire organisé par l'association «Mechaal Echahid» sous le slogan «Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique», à l'occasion de la célébration, le 25 mai, de la Journée de l'Afrique et le 43^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée de ce peuple.

Il a rappelé que le peuple sahraoui était «profondément déçu» car ayant perdu confiance en l'Organisation des Nations unies (ONU) qu'il considère désormais comme étant une «machine pour maintenir l'occupation». «La guerre bat son plein sur les fronts politique et diplomatique bien que la lutte armée a cessé depuis 25 ans», a-t-il précisé avant de souligner la disposition totale du peuple sahraoui qui est dans l'expectative de la décision de l'ONU liée au retour de la Minurso. «Si les prochains mois n'apportent pas de nouveau, un autre langage s'imposera alors», a-t-il poursuivi

avant de dire que «le Front Polisario et le peuple sahraoui ne représentaient pas une menace de guerre mais tentaient simplement de recouvrer leurs droits même par la force s'il le fallait». M. El Amine a estimé toutefois impératif de rester vigilant pour faire face à toute éventualité, relevant que «si une guerre venait à éclater, cela aurait un impact négatif sur l'ensemble de la région». Il a rappelé que depuis sa création en 1973, le Front Polisario a permis au peuple sahraoui de recouvrer «dignité et respect» après avoir vécu dans l'isolement et l'ignorance du fait des situations sociale, politique et internationale qui prévalaient à l'époque. «Le peuple sahraoui ressent une terrible frustration en raison de son droit spolié par un occupant dont les méthodes et pratiques ne diffèrent nullement de celles de l'occupant israélien à l'encontre du peuple palestinien», a-t-il déclaré, ajoutant qu'«outre les assassinats, les interpellations et la torture, il s'adonne aujourd'hui à une nouvelle forme de destruction à savoir l'aliénation intellectuelle».

D'autre part, l'ancien Chef du gouvernement de la RASD, a imputé la cessation de la lutte du Front Polisario à la confiance placée dans les «promesses non tenues» des organisations onusiennes, appelant la nouvelle génération sahraouie à réfléchir «judicieusement» afin de résister à l'occupant marocain et de recouvrer ses droits. Il a rappelé à ce propos, «le soutien inconditionnel de l'Algérie à la lutte sahraouie», rassurant que «le peuple sahraoui ne s'était jamais senti étranger en Algérie même si le combat a perduré». Il a souligné également

le «rôle pivot» de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans le soutien du combat du peuple sahraoui visant à faire résonner son écho au sein des organisations et institutions internationales, relevant qu'après l'adhésion de la RASD en 1981 à l'organisation, l'occupant marocain a accepté l'idée d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental malgré ses multiples manœuvres pour empêcher cela. De son côté, le président du collectif des journalistes algériens solidaires avec la cause sahraouie qui a contribué à l'organisation de la rencontre, Mustapha Ait Mouhoub, a déclaré que les deux derniers mois étaient décisifs au plan diplomatique et ont réalisé des succès depuis la décision du tribunal européen à celle des Nations unies et du Conseil de sécurité portant retour de la Minurso. Il a appelé les journalistes à suivre la logique procédurale dans le traitement de la cause du peuple sahraoui, ajoutant que le collectif poursuivra son appui pour faire entendre la voix de la justice et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), El Hadj Alioui, a fait remarquer que «si l'action diplomatique qui a duré 25 années n'a pas donné ses fruits, l'on s'attend alors à une révolte du peuple sahraoui». Il est important d'abandonner la question d'autodétermination du peuple sahraoui, a-t-il renchéri avant d'appeler à l'organisation d'une semaine d'information pour faire connaître davantage la cause sahraouie au plan international. **Kamel L./APS**

Programme de fidélité après-vente de la succursale

Renault Oued Smar célèbre son premier anniversaire et 5 000 membres



Page animée par Mohamed Mendaci

A l'occasion du premier anniversaire du Club Avantages, la succursale Renault Oued Smar fête jusqu'au 5 juillet 2016 cet événement spécial. Grâce au Club Avantages, la succursale

Renault Oued Smar entretient une relation plus privilégiée avec les clients qui fréquentent ses

ateliers après-vente. Par sa fidélité, le client devient membre d'un univers valorisé par la succursale Renault Oued Smar et à l'image de tout programme de fidélité, il bénéficie de nombreux avantages: les membres cumulent des points à chacun de leurs passages aux ateliers qu'ils peuvent ensuite transformer en remises ou en cadeaux.

Le Club Avantages a spécialement été mis en place à la

Succursale Renault de Oued Smar pour récompenser ses clients de leur fidélité en après-vente. Après une année d'activité, le succès est au rendez-vous et le programme compte désormais plus de 5 000 membres.

La succursale Renault Oued Smar a fêté ce succès ainsi que son anniversaire, lundi 23 mai, en présence de son 5 000^e membre, qui a reçu un cadeau spécial en cette occasion.

Par ailleurs, une tombola est organisée au sein des ateliers Renault Oued Smar avec à la clé un «Pack Aventure», comprenant un porte-vélo, une boule d'attelage ainsi que deux vélos. Un beau présent pour bien commencer l'été. «Après une année d'existence, et 5 000 membres nous sommes très contents du succès du Club Avantages. Nous sommes fiers d'être pionniers dans ce genre de programmes et de fidéliser davantage nos clients en après-vente», a déclaré Sofiane Merrad, Directeur de la Succursale Renault Oued Smar.

Le Club Avantages est un programme de fidélité spécialement dédié au service après-vente. Il existe depuis une année à la succursale Renault Oued Smar. L'inscription est gratuite. En devenant membre, le client cumule des points qu'il peut ensuite transformer en remises ou en cadeaux. Par ailleurs, le

Club Avantages offre un service personnalisé et dédié aux clients entreprises qui peuvent profiter notamment d'un espace d'attente VIP : le Renault Lounge. Les clients peuvent ainsi profiter d'un espace d'accueil exclusif pour se détendre ou travailler en attendant la restitution de leur véhicule.

Nouvelle PEUGEOT 3008 Une expérience nouvelle avec des atouts très forts



LA NOUVELLE PEUGEOT 3008 vient enfin d'être dévoilée. Très attendue, elle investit le marché des SUV du segment C, une catégorie de véhicules en pleine expansion dans toutes les régions du monde. Elle vient à la rencontre d'une clientèle exigeante en quête de différenciation et d'expériences nouvelles, avec des atouts très forts. Que ce soit par son spectaculaire PEUGEOT i-Cockpit de dernière génération, son design remarquablement inspiré, son rendement d'architecture optimisé ou par ses équipements high-tech, le nouveau SUV PEUGEOT 3008 a pour ambition de s'imposer d'emblée comme un acteur majeur.

Avec une longueur de 4,45 m il se situe au cœur de son segment. Et si sa longueur a augmenté de 8 cm par rapport à la génération précédente, cela a été au bénéfice de l'empattement – et donc de l'habitabilité – qui, avec 2 675 mm, augmente de 62 mm par rapport à l'ancien 3008.

Un style intérieur est caractérisé par une planche de bord spectaculaire, presque futuriste. Cet ensemble cohérent très technologique est la dernière évolution du PEUGEOT i-Cockpit. Le volant est encore plus compact et est redessiné avec une jante présentant deux méplats pour une meilleure préhension. Le grand écran tactile de 8" est comme une tablette posée au centre de la planche de bord et il se dote de la technologie capacitive pour plus de réactivité et de praticité à l'usage. Le combiné tête haute dévoile en série une dalle numérique haute résolution de 12,3" au graphisme futuriste. De l'extérieur, au premier regard, la nouvelle PEUGEOT 3008 impacte et surprend par la force de son expression. La proposition est franche, limpide et évidente : c'est un SUV. La nouvelle PEUGEOT 3008 adopte en effet tous les codes propres à ce type de silhouette.

La nouvelle PEUGEOT 3008 reste connectée grâce à des équipements comme la fonction Mirror Screen, la recharge Smartphone par induction ou encore la navigation 3D connectée.

Le nouveau SUV PEUGEOT 3008 bénéficie en Europe d'une gamme de motorisations Euro6.

en essence, toutes les offres sont best in Class dans leur catégorie de puissance ! Le moteur 1,2L PureTech 130 S&S s'affiche à partir de 115g CO₂ / km tandis que le 1.6L THP 165 S&S EAT6 n'émet que 129 g/km de CO₂. 4 offres sont disponibles à la gamme :

- 1.2L PureTech 130 S&S BVM6 en versions standard et très basse consommation
- 1.2L PureTech 130 S&S EAT6
- 1.6L THP 165 S&S EAT6

En Diesel, la technologie BlueHDi permet de contenir les émissions de la gamme entre 100 et 121 g/km de CO₂ pour des puissances établies de 100, 120 et 150 ch. Les adaptations du 1.6L BlueHDi et du 2.0L BlueHDi sont elles aussi parmi les meilleures du marché :

- 1.6L BlueHDi 100 S&S BVM5
- 1.6L BlueHDi 120 S&S BVM6 en versions standard et très basse consommation
- 1.6L BlueHDi 120 S&S EAT6
- 2.0L BlueHDi 150 S&S BVM6
- 2.0L BlueHDi 180 S&S EAT6

Quotas automobiles

30 recours enregistrés dont certains légitimes

Le Comité interministériel chargé de l'examen des demandes des licences d'importation des véhicules a reçu, jusqu'à présent, une trentaine de recours de la part de concessionnaires dont certains sont légitimes, a révélé dimanche à Alger, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. Dans une déclaration à la presse en marge du forum d'affaires algéro-britannique, le ministre a précisé que, selon les premières informations qu'il a reçues, «certains recours sont légitimes et méritent d'être soigneusement étudiés». M. Belaïb a reconnu que le Comité

interministériel chargé de l'examen des demandes des licences d'importation des véhicules «a adopté des critères généraux ne prenant pas en compte certaines données relatives aux concessionnaires», soulignant que ces recours seront traités sur la base de ces données. Le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été réduit à 83 000 unités pour l'année 2016 (contre un quota initialement fixé à 152 000 unités) dans le cadre des licences d'importation pour une valeur de moins d'un milliard de dollars. Le Comité interministériel chargé de l'examen des

demandes des licences d'importation avait reçu une demande globale d'une valeur de 11 milliards de dollars pour l'importation de véhicules. Le ministre du Commerce a signé, il y a une semaine, les licences d'importation de véhicules. Quarante concessionnaires de véhicules ont été retenus pour bénéficier de ces licences sur les 80 postulants. Interrogé sur la mesure d'interdiction de l'importation des véhicules d'occasion de moins de trois ans, décidée en septembre 2005, le ministre a souligné que cette mesure «est provisoire».

Émissions polluantes:

Fiat Chrysler à son tour soupçonné de tricherie

Les autorités de régulation allemandes soupçonnent fortement le groupe automobile italo-américain Fiat Chrysler d'avoir truqué ses moteurs pour déjouer les normes anti-pollution, tout comme le géant allemand Volkswagen, affirme dimanche le journal «Bild am Sonntag».

L'Agence fédérale allemande de l'automobile (KBA) a envoyé

un rapport en ce sens à la Commission européenne et aux autorités italiennes, selon l'hebdomadaire allemand.

Ces révélations interviennent alors que le gouvernement allemand a dénoncé jeudi la «non coopération» du constructeur italien Fiat, qui refuse de répondre à toute autorité hors d'Italie, malgré les irrégularités récemment découvertes en Allemagne

concernant les émissions polluantes de ses modèles diesel.

Dans le sillage du scandale Volkswagen, les autorités allemandes avaient examiné les émissions polluantes des modèles diesel vendus en Allemagne par toute l'industrie automobile. Elles avaient mis au jour des irrégularités chez 16 marques, dont Fiat.





Afghanistan

Les talibans ont un nouveau chef le mollah Haibatullah

■ Les talibans afghans ont annoncé hier la nomination à leur tête du mollah et dignitaire religieux Haibatullah Akhundzada, un choix rapide pour remplacer le mollah Mansour, tué par un drone américain.

Par Ali O.

Au moment même où cette annonce était faite, un kamikaze s'est fait exploser à proximité d'un minibus transportant les employés d'un tribunal de l'ouest de Kaboul, tuant onze personnes, selon les autorités locales et la mission de l'ONU en Afghanistan. L'attentat suicide a été revendiqué par le porte-parole habituel des talibans Zabiullah Moudjahid. La choura centrale, organe de direction des insurgés, s'était réunie en urgence dès dimanche, au lendemain de la mort au Pakistan du mollah Mansour, dont les insurgés ont confirmé le décès hier. Au bout de trois jours de délibérations, le choix s'est porté sur le mollah Haibatullah Akhundzada, un dignitaire religieux peu connu et ancien bras droit de Mansour. Sa désignation rapide tranche avec

la longue période de deux ans durant laquelle les talibans ont caché la mort du mollah Omar, chef historique des talibans décédé en 2013 au Pakistan. Il aura la lourde tâche d'unifier un mouvement fragmenté et profondément divisé sur la question de la reprise ou non des pourparlers de paix avec le gouvernement afghan. Sa désignation a été «unanime et tous les membres (de la choura, NDLR) lui ont fait allégeance», ont assuré les talibans dans un communiqué publié sur internet. Le mollah Haibatullah n'était pas considéré comme l'un des favoris par les observateurs. Ils penchaient davantage en direction de deux autres figures de l'insurrection islamiste: le mollah Yacoub, fils aîné du mollah Omar, et Sirajuddin Haqqani, chef du réseau insurgé du même nom et proche allié des talibans. D'après des sources talibanes, les deux



hommes auraient cependant refusé de mener la rébellion, l'un en raison de son jeune âge, l'autre pour «raisons personnelles». Pour autant, ils continueront à peser puisque la choura les a nommés adjoints du mollah Haibatullah qui par la même occasion hérite du titre d'«émir des croyants». Le mollah Haibatullah est âgé d'environ 50 ans et était lui-même adjoint du mollah Akhtar Mansour. Trois sources talibanes basées au Pakistan ont même assuré à l'AFP que Mansour avait désigné Haibatullah pour lui succéder «dans son testament». Ce natif de Kandahar, le cœur du pays pachtoune dans le sud de l'Afghanistan, n'a rien d'un foudre de guerre. Dignitaire religieux discret, il officiait comme juge chargé des affaires talibanes à l'époque du régime des fonda-

mentalistes (1996-2001). «Le mollah Haibatullah représente le statu quo» par rapport à l'ère du mollah Mansour, estime Rahimatullah Yousafzaï, fin connaisseur pakistanais des talibans. Or, il devra s'attacher à unifier un mouvement éparpillé depuis l'annonce de la mort du mollah Omar. «Le mollah Haibatullah a été sélectionné parce qu'il est plus à même d'unifier les talibans que les Haqqanis ou le fils du mollah Omar», note Wahid Muzhda, analyste afghan. Et très vite le nouveau leader va devoir trancher l'épineuse question de l'opportunité de renouer le dialogue avec le gouvernement afghan pour tenter de mettre fin à l'insurrection. Sous son prédécesseur, un bref dialogue de paix avait été suspendu sine die l'été dernier, et les efforts de Kaboul pour faire revenir les

talibans à la table des négociations ont tous échoué. Interrogé par l'AFP, Dawa Khan Menapal, un porte-parole du président afghan Ashraf Ghani, a jugé que la désignation d'Haibatullah constituait «une bonne occasion de reprendre les pourparlers». Et de prévenir les talibans qui refusent de rendre les armes qu'ils «connaîtront le même destin que Mansour». Mais les observateurs sont très sceptiques quant à la volonté du nouveau chef de relancer le dialogue. «Il est considéré comme partisan de négociations de paix (...) mais il ne peut rien faire sans le consensus de la choura», dont nombre de membres ne veulent pas entendre parler d'un quelconque dialogue, juge de son côté l'analyste pakistanais Amir Rana. C'est semble-t-il la posture belliqueuse du mollah Mansour qui a poussé Washington à l'éliminer. En annonçant son décès, le président Barack Obama a évoqué «un jalon dans notre effort au long cours pour ramener paix et prospérité en Afghanistan». Car la courte ère Mansour (à peine dix mois) a été marquée par une accentuation des offensives militaires et la multiplication des attentats. Jusqu'ici muets sur le sort de leur chef, les talibans ont profité de l'annonce de la désignation du mollah Haibatullah hier pour confirmer sa mort «en martyr» dans une zone reculée du Pakistan. **A. O.**



Points chauds

Populisme

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'Administration américaine semble avoir complètement abandonné l'idée d'un processus de paix au Proche-Orient et que la récente initiative française a été un cuisant échec, Netanyahu vient de prouver à ceux, très rares certes, qui en doutaient encore, qu'il n'avait aucune intention de trouver un accord avec les Palestiniens, en réintégrant au sein de son gouvernement le plus grand ennemi de la paix entre les deux peuples en guerre depuis soixante-dix ans, Avigdor Lieberman. En effet, le Premier ministre israélien a conclu cette semaine un accord sur l'entrée au gouvernement de l'ultranationaliste appelé au poste crucial de ministre de la Défense supervisant les Territoires palestiniens. Après une semaine de difficiles et longues discussions, le Likoud et Israël Beiteinou, les partis de Netanyahu et Lieberman, ont annoncé s'être entendus dans la nuit pour que l'ultranationaliste prenne le portefeuille de la Défense et qu'un autre membre de sa formation devienne ministre de l'Absorption, autrement dit de l'immigration. L'accord devait être signé en fin de matinée et les nouveaux ministres investis la semaine prochaine. Le remaniement, stratégie contestée du Premier ministre pour augmenter son pouvoir au Parlement, porte de 61 voix à 66 la majorité de Netanyahu, où siègent 120 élus. Il fait de ce gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël, selon les commentateurs. Ces derniers posent la question d'un durcissement de la politique à l'encontre des Palestiniens avec l'arrivée à la Défense de Lieberman, connu pour ses discours anti-arabes et son populisme hargneux, alors que le pays connaît déjà de multiples tensions. Quelques jours avant d'engager les négociations avec Netanyahu, Lieberman accusait le gouvernement de manquer de fermeté face aux attaques palestiniennes et de ne pas construire dans les grands blocs de colonies de Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967. Agé de 57 ans, l'ultranationaliste, avocat du Grand Israël, figure détestée des Palestiniens, remplace à la Défense Moshé Yaalon, considéré en Israël comme un avocat de la retenue et des mesures d'apaisement envers les Palestiniens face aux durs du gouvernement. Le retour de Lieberman «est une preuve supplémentaire du fait que Netanyahu préfère promouvoir l'extrémisme», avaient commenté les Affaires étrangères palestiniennes sans attendre la confirmation d'un accord gouvernemental. Pour elles, le rappel de Lieberman «constitue la réponse de Netanyahu» aux efforts de la France et de la communauté internationale pour ranimer l'effort de paix moribond. Netanyahu a signifié que le retour de celui qui fut son mentor puis son ministre des Affaires étrangères (2009-2012 et 2013-2015) ne changerait pas les orientations gouvernementales. «Un gouvernement élargi continuera à aspirer à un processus politique avec les Palestiniens», a-t-il déclaré dimanche. Des déclarations qui malheureusement ne coïncident jamais avec ses actions qui tendent plutôt à prouver l'acharnement du Premier ministre à saboter toute chance de paix avec ses voisins à qui il continue, lui et ses proches notoires extrémistes, de dénier toutes possibilités de rendre leur État officiel et viable. **F. M.**

Venezuela

L'opposition veut accentuer la pression sur le gouvernement

L'opposition vénézuélienne manifeste hier pour accentuer sa pression sur le gouvernement socialiste et provoquer un départ anticipé du président Nicolas Maduro, sur fond de mécontentement populaire dans ce pays en pleine débâcle économique. Organisant protestations sur protestations depuis des semaines, la coalition de la Table pour l'unité démocratique (MUD), majoritaire au Parlement, est engagée dans un véritable contre-la-montre: si elle veut faire partir le président de 53 ans et obtenir de nouvelles élections, elle doit organiser un référendum d'ici le 10 janvier. Sinon, elle n'obtiendrait, au mieux, que son remplacement par le vice-président.

Cette fois, elle appelle à défiler devant les tribunaux des principales villes du Venezuela, pour dénoncer une récente décision du Tribunal suprême de justice (TSJ).

Ce dernier a interdit les mobilisations face au Conseil national électoral (CNE), chargé de vérifier les deux millions de signatures remises début mai par l'opposition de centre-droit, première étape du long processus vers le référendum.

«Pour nous cette décision n'existe pas», a clamé le député Julio Borges, chef de file de la MUD à l'Assemblée, annonçant sous forme de défi que, dès demain, de nouvelles manifestations auront lieu face aux bureaux du CNE, afin qu'il accélère son travail.

Dans ce pays aux plus importantes réserves pétrolières de la planète mais qui doit importer la quasi-totalité des produits qu'il consomme, les jours d'opulence ne sont plus qu'un lointain souvenir: maintenant que les cours du brut sont au plus bas, tout ou presque manque dans les rayons des supermarchés.

Cette pénurie se traduit par des heures d'attente pour les Vénézuéliens, qui courent d'un magasin à l'autre pour trouver de quoi s'alimenter ou se soigner et subissent la pire inflation au monde (180% en 2015).

Lundi, le géant américain Coca-Cola a annoncé la suspension d'une grande partie de sa production au Venezuela faute de sucre, devenant ainsi la dernière grande entreprise victime du chaos économique régnant dans le pays après notamment Kraft Heinz. Le même jour, le gouvernement, qui contrôle les

prix de nombreux aliments pour contrer l'inflation, a dû multiplier par 10 celui de la farine de maïs et par 13 celui du poulet, sous la pression des producteurs.

Excédés par ces tracas du quotidien, auxquels s'ajoutent des coupures d'électricité imposées par les autorités pour économiser l'énergie, plus des deux tiers des Vénézuéliens (68%) souhaitent le départ de Nicolas Maduro, élu jusqu'en 2019.

Surfant sur ce mécontentement populaire, l'opposition veut organiser un référendum révocatoire à son encontre, une option prévue dans la Constitution et utilisée une seule fois – mais sans succès – dans l'histoire du pays, en 2004, contre son prédécesseur Hugo Chavez (1999-2013).

Une timide pression internationale se fait jour: l'ex-chef du gouvernement espagnol José Luis Rodríguez Zapatero, accompagné d'anciens présidents latino-américains, est depuis la semaine dernière à Caracas pour promouvoir le dialogue, à l'appel de l'Union des nations sud-américaines (Unasur). **A. D.**



Projection de «Lala Zoubeïda Ouaness» de Yahia Mouzahem

La vie des Constantinoises présentée au public

■ La vie des femmes dans les grandes demeures constantinoises au lendemain de l'indépendance était présentée mardi soir aux Algérois à travers la projection du long métrage de fiction «Lala Zoubeïda Ouaness». Réalisé par Yahia Mouzahem, ce long métrage de 87 minutes relate un drame social tout en montrant la richesse culturelle de la ville et sa beauté.

Par Abia Selles

Le long métrage de fiction «Lala Zoubeïda Ouaness» du réalisateur Yahia Mouzahem, une immersion dans l'univers de la vie des femmes dans les grandes demeures constantinoises au lendemain de l'indépendance, a été présenté au public mardi soir à Alger.

D'une durée de 87 mn ce drame social, qui avait été projeté auparavant en avant-première à Constantine, produit par «Mycene production» et le Centre algérien pour le développement du cinéma (Cadc) dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015» a été projeté à la salle El Mouggar en présence du ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi. Incarnée par l'actrice tunisienne Saousen Mâalej, Lala Zoubeïda vit dans

une grande maison fastueuse de type ottoman, qu'elle gère d'une main de fer, propriété de son mari, Hadj Abderrahmane, qui loue des pièces à plusieurs familles. Dans cette maison de la souika, au décor admirablement reconstitué, se dessine le quotidien et l'intérieur des constantinoises ainsi que les costumes du début du siècle dernier, sur la base d'un scénario écrit par Hafidha Mrimeche. Soupçonnant son époux de vouloir se remarier avec l'une des jeunes voisines Lala Zoubeïda décide de prendre son destin en main et de tout tenter pour séparer ce couple. Sa folie la mène jusqu'à entreprendre de tuer la jeune femme.

Dans la précipitation Lala Zoubeïda assassine la jeune sœur de la voisine en question qui avait mis les vêtements et les bijoux de son aînée, qui finira par épouser Hadj



Abderrahmane plongeant la maîtresse de maison, déjà rongée par la culpabilité, dans le désarroi. Dans cet huis clos où plusieurs drames sociaux se

chevauchent, plusieurs comédiens de théâtre connus ont fait de brèves apparitions à l'instar de Allaoua Zermani, Djamel Dekkar et Noureddine Bechkri

alors que les seconds rôles étaient campés par Rania Serouti, Noura Benzerari, ou encore Hilda Amira Douaouda.

Tournée en majorité dans des espaces clos et usant souvent des gros plans sur le visage expressif de l'actrice Saousen Mâalej, l'œuvre de Yahia Mouzahem montre également la beauté de la ville de Constantine avec des scènes tournées dans le dédale des ruelles de la vieille ville ou sur les berges du Rhumel. Projeté mardi, «Lala Zoubeïda Ouaness» de Yahia Mouzahem sera projeté à la salle El Mouggar à raison de trois séances quotidiennes à partir de mercredi jusqu'au début du mois de ramadhan, annoncent les producteurs.

A.S.

Film pour enfants

«El Kabch Essahir» fait son premier tour de manivelle

Le tournage des premières séquences du long métrage pour enfants «El Kabch Essahir» (le mouton magique) du réalisateur algérien Sadek El Kebir a été lancé mardi après-midi au parc zoologique de Ben Aknoun à Alger.

Le premier tour de manivelle de cette œuvre cinématographique a été donné par le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi en présence du directeur général d'Algérie Presse Service Abdelhamid Kacha et nombre d'acteurs et de cinéastes algériens.

Ce long métrage, d'une durée de 90 mn, met en exergue à travers une visite d'un groupe d'écoliers au parc zoologique en compagnie de deux enseignantes et d'un guide, l'importance de l'amour et de la protection des animaux.

Le rôle principal est interprété par le réalisateur, en l'occurrence le guide du parc et son ancien directeur, qui se transforme parfois et face au miroir en «mouton» aux côtés de Karoumi Amina, l'élève brillante (Khaoula)

qui se transforme elle aussi en «scarabée» et qui suscite par sa grande intelligence l'intérêt du guide.

Participent également à ce film – en arabe classique – une vingtaine d'enfants issus de différentes régions du pays.

Le premier tour de manivelle du film (Alger, Jijel et El Kala) durera jusqu'au 25 juin, selon le directeur de production, le tunisien Mouiz Ben Hassan.

«Il s'agit du premier long métrage algérien destiné aux enfants», a indiqué le réalisateur Sadek El Kebir qui a déploré «l'absence de films pour enfants en Algérie et le fait de ne pas investir dans ce domaine».

L'actrice Kerroumi Amina (de la wilaya d'Adrar) s'est dite «heureuse» de participer à ce film.

Le directeur du tournage Hamid Aktouf a indiqué que contrairement aux autres œuvres cinématographiques, ce film accorde de «l'importance à la manière de se comporter avec les enfants du point de vue tech-

nique». Pour sa part, le ministre de la Culture a salué cette initiative estimant qu'«il s'agit d'une expérience de référence pour le cinéma pour enfants qui ouvrira des perspectives à d'autres films» appelant à la nécessité de prendre en charge l'enfant algérien qui s'intéresse beaucoup aux programmes étrangers.

Doté d'un budget de 200 millions de dinars, le film est produit par l'entreprise privée «Lalla Moulati» en collaboration avec l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC) qui contribue avec 20% du budget, selon le réalisateur.

Sadek El Kebir, qui est également conteur et dramaturge a réalisé plusieurs films documentaires et programmes télévisés pour enfants en langues arabe, amazighe et française dont certains sont destinés aux personnes aux besoins spécifiques. Il est aussi le premier à réaliser une bande dessinée algérienne en tamazight.

L.B.

Projection cinématographique

L'«Africa Day» célébré à Mexico et à Windhoek par la projection de «Zabana»

Le long métrage historique «Zabana» du réalisateur Said Ould Khelifa, sera projeté les 25 et 28 mai, à Mexico et à Windhoek (Namibie) respectivement, à l'occasion de l'«Africa Day» (journée de l'Afrique), annonce son co-producteur Laith media. Choisi par le groupe des ambassadeurs africains

présent à Mexico en coopération avec le ministère des Affaires étrangères mexicain, le long métrage marquera les festivités de cette journée, célébrée le 25 mai de chaque année et le 60^e anniversaire de l'exécution du martyr Ahmed Zabana.

Produit en 2012 par l'Agence algérienne pour le rayonnement

culturel (Aarc) et Laith media, «Zabana», film procès d'une durée de 107 mn, relate les derniers moments de Ahmed Zabana, premier militant de la cause nationale guillotiné le 19 juin 1956.

Le film, servi par une pléiade de jeunes acteurs dont Imad Benchenni dans le rôle principal

et Khaled Benaïssa dans celui d'Ali Zaamoum, a représenté l'Algérie dans des festivals cinématographiques internationaux.

Il a obtenu en 2013 le prix de la meilleure musique et celui du meilleur décor au 23^e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Rendez-vous culturels
Galerie d'art Asselah-Hocine
Jusqu'au 30 mai :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 30 mai :

Exposition «Les villes d'Algérie».

Jusqu'au 26 mai :
Exposition de «Kumihimo», l'art traditionnel japonais du tressage de cordons. Le vernissage sera suivi d'une démonstration par la maîtresse du kumihimo, Mme Hoko Tokoro..

Institut culturel italien d'Alger (El-Biar)
Jusqu'au 1er juin :

Exposition de céramique «Rencontres d'arabesques» avec les artistes Elena Paroniti et Karim Haddaoui.

Galerie Seen Art
Jusqu'au 31 mai :

Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

Galerie d'art Sirius
Jusqu'au 31 mai :

Exposition «Haïk Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)
2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)
Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Galerie Aïcha Haddad
Jusqu'au 02 juin :

Exposition du plasticien «Mohamed SAMARA» sous le thème «Identité»

Salle Ibn Zeydoun
27 mai :

Soirée de musique hawzi par Segueni Mohamed Rachid

29 mai :
Soirée de musique andalouse par Zahia Benzegli

Ligue des champions (Gr.B)

«Calendrier favorable pour l'ES Sétif»

■ Le directeur sportif de L'ES Sétif, Hadj Noureddine, a qualifié hier de «favorable» le calendrier de son équipe dans la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, au lendemain du tirage au sort déroulé au Caire.

Par Racim S.

L'ESS a été versée dans le groupe B en compagnie d'Enyimba (Nigeria), du Zamalek (Egypte) et de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud). «Certes, la mission sera difficile, notamment face à Enyimba et au Zamalek, mais j'estime qu'on a été quelque peu chanceux avec un calendrier favorable», a estimé Hadj Noureddine. L'ESS débute la phase de poules à domicile face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, à l'occasion de la première journée (Gr. B) prévue entre le 17 et le 19 juin. Lors de la 2^e journée, prévue les 28 et 29 juin, les Sétifiens se déplaceront en Egypte pour affronter le Zamalek, avant de recevoir les Nigériens d'Enyimba entre le 15 et le 17 juillet pour le compte de la 3^e journée. Le responsable sétifien, qui s'exprimait sur la ondes de la Radio internationale, s'est dit en outre optimiste quant aux chances de son équipe de passer le cap de la phase des poules, «surtout si elle venait d'enchaîner les bons résultats lors des premiers matchs de la compétition». Le groupe A est composé, quant à lui, de Zesco United (Zambie), du Ahly du Caire (Egypte), de l'Asec Mimosas (Côte d'Ivoire) et du



Ph. > D. R.

WA Casablanca (Maroc). Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales de l'épreuve.

Le groupe B équilibré, estime le président du Zamalek

Le président du Zamalek, Mourtada Mansour, a qualifié d'équilibré le groupe B dans lequel a été versé son club en

compagnie des Algériens de l'ES Sétif, des Nigériens d'Enyimba FC et des Su-Africains de Mamelodi Sundowns dans le cadre de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Le patron du Zamalek, cité par la presse locale, a estimé que le club qui vise le trophée «est censé ne pas avoir de préférences pour les adversaires à affronter, mais les prendre tous

au sérieux».

Il s'est dit en outre confiant quant aux capacités de ses joueurs de s'illustrer dans cette compétition et y aller loin. Le représentant égyptien débute l'épreuve par un match en déplacement face à Enyimba FC, alors que le représentant algérien accueillera Mamelodi Sundowns, pour le compte de la première journée du groupe B prévue entre 17 et 19 juin pro-

chain. Le tirage au sort effectué mardi au Caire a mis également dans le groupe A les formations de : Ahly du Caire (Egypte), Zesco United (ZAM), ASEC Mimosas (CIV) et WA Casablanca (MAR).

R. S./APS

Cyclisme/33^e Tour international de Tunisie

L'Algérien Abderrahmane Mansouri vainqueur

Le coureur algérien Abderrahmane Mansouri, de la formation émiratie d'Al Sharjah, a remporté mardi le maillot jaune du 33^e Tour international cycliste de Tunisie dont la quatrième et dernière étape est revenue au Belge Mathias Leglen de l'équipe Veran. A l'issue d'une étape courue entre

Hammamet et Zaghouan sur une distance de 173 km, le Belge a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 4h06:29, devant les Marocains Lahssaini Mouhcene (4h06:29) et Essaid Abelouache (4h06:47). L'Algérien Abderrahmane Mansouri a réussi le coup double en remportant les maillots jaune de leader et

rose du meilleur espoirs, alors que le maillot vert du meilleur sprinteur est revenu au Marocain Essaid Abelouache. «Je suis très heureux d'avoir remporté le maillot jaune du Tour international de Tunisie qui revient après 12 ans d'absence. Ce fut un succès très dur à réaliser avec la présence des Marocains qui voulaient coûte que coûte gagner ce Tour. Je dédie cette victoire à tous les Algériens et à mon père qui m'aide beaucoup pour continuer à travailler», a déclaré à l'APS Abderrahmane Mansouri. Dès le coup d'envoi

de cette dernière étape, le Belge Antoine Lelen de l'équipe Veran s'est lancé dans une échappée solitaire de 60 km, avant d'être repris par un groupe de 12 coureurs dont le maillot jaune, l'Algérien Mansouri. Ce dernier a dû «batailler» pour faire face à la concurrence des coureurs de l'équipe nationale marocaine, tous présents dans ce groupe et bien décidés à aller chercher la victoire d'étape et le maillot jaune du vainqueur du Tour international de Tunisie. Ce groupe de tête a passé ensemble les villes de Takrouna, Ain Garci et

Ennadhour, prenant jusqu'à 15 minutes d'avance sur le peloton. Dans les 15 derniers kilomètres, le coureur marocain Lahssaini et le Belge Leglen ont pris les devants, arrivant à disputer le sprint final à Zaghouan. La cérémonie de remise des maillots a été rehaussée par la présence du ministre tunisien de la Jeunesse et des Sports, Maher Ben Dhia, du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine et des représentants des autorités locales de Zaghouan.

L. M.

Handball - Championnat d'Algérie Excellence (messieurs)

Programme de la 24^e journée

PROGRAMME de la 24^e journée du championnat d'Algérie Excellence de handball (messieurs), prévue vendredi et samedi : vendredi (15h00) : ES Aïn Touta - C Chelghoum Laïd GS Pétroliers - GS Boufarik CR Bordj Bou-Arréridj - CRB Mila CRB Baraki - MB Tadjenanet JSE Skikda - O El Oued WAB Ouargla - MC Oran Samedi (11h00) : IC Ouargla - MC Saïda

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	42	23
2. CR Bordj Bou Arréridj	39	23
3. JSE Skikda	35	23
4. CRB Baraki	33	23
5. C Chelghoum Laïd	26	23
6. IC Ouargla	25	23
7. CRB Mila	19	23
8. MB Tadjenanet	18	22
— MC Saïda	18	23
— ES Aïn Touta	18	23
— O El Oued	18	23
12. MC Oran	17	23
13. WAB Ouargla	10	22
14. GS Boufarik	2	23

Batna

130 participants au championnat inter-police de tir au pistolet

CENT TRENTE compétiteurs, des deux sexes et de différents grades, participent au 29^e championnat national inter-police de tir au pistolet qui a débuté mardi dans l'enceinte de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) Chahid Abdelkader-Laaroussi, du pôle urbain Hamla-2 de Batna. Cette joute sportive de trois jours, à réuni des athlètes venus des régions de Constantine, d'Oran, de Bliida, de Béchar, d'Ouargla, et de Tamanrasset, et s'est déroulée en présence du contrôleur de police, directeur de la police d'ordre général à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Aïssa Naïli, et des autorités civiles locales. Le représentant du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a souligné que cette traditionnelle et louable manifestation s'inscrit «dans le cadre d'un programme visant à raffermir les passerelles de communication entre les éléments de ce corps

constitué et, surtout, de promouvoir la pratique sportive, et notamment du tir de précision». Pour sa part, le chef de la sûreté de la wilaya de Batna, a noté que des efforts ont été déployés, ainsi que toutes les ressources humaines et matérielles, pour la réussite de cette manifestation qui vise à hisser et à promouvoir le sport en général, et dans les rangs du personnel de la sécurité nationale, en particulier. Les 16 meilleurs tireurs seront sélectionnés pour prendre part à la finale de la coupe du directeur général de la Sûreté nationale, qui aura lieu en juillet prochain, au siège de la protection et de la sécurité, précisent les organisateurs de cette manifestation. La clôture de cette manifestation est programmée pour vendredi prochain par une cérémonie à la maison de la culture de la ville de Batna, et durant laquelle des coupes et les prix seront distribués.

H. Y.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Affaire de cession d'«El Khabar»

Report au 8 juin et convocation d'autres parties

LA DEUXIÈME chambre des référés du tribunal administratif de Bir Mourad Rais (Alger) a reporté au 8 juin prochain l'examen de l'affaire de la cession d'actions du groupe *El Khabar* au profit du groupe Cevital afin de permettre la convocation d'autres parties concernées par le contrat de cession du groupe média.

Ce report a été décidé par le président de la chambre à la demande de la défense du ministère de la Communication. Le juge Kouchih Mehdi, qui a remplacé le magistrat Mohamed Dahmane, a annoncé le report de cette affaire après un débat avec la défense du ministère de la Communication et celle du Groupe *El Khabar*.

Le représentant de la défense du ministère de la Communication, Bitam Nadjib, a indiqué que le ministère a introduit une «requête d'intervention», précisant que «la procédure est légale tant que les plaignants n'ont pas encore débuté». «La partie plaignante n'avait pas en main le contrat conclu entre le groupe "El Khabar" et la société Ness Prod (filiale de Cevital)», a-t-il argué. Pour M^e Nadjib Bitam, membre de la défense du ministère de la Communication, la procédure est «réglementaire».

«Nous affirmons que la décision du report est réglementaire afin de permettre l'introduction de nouvelles parties parmi les actionnaires du groupe "El Khabar" et de Ness Prod, filiale du groupe Cevital», a-t-il déclaré à la presse après l'annonce du report. L'avocat a expliqué que le ministère de la Communication «ne détenait pas le contrat (une copie), ce qui est possible maintenant qu'il est en possession de ce contrat». Il a ajouté que la décision «correspond à l'article 199/200 du code de procédures (civiles et administratives) qui permet d'introduire des correctifs, sans qu'il y ait une violation de la loi», relevant que «le tribunal nous a donné un délai au cours duquel nous aviserons les parties concernées». Pour sa part, M^e Benhadid Brahim (un des avocats du ministère) a indiqué que les «nouvelles parties introduites dans le dossier seront informées par le biais d'un huissier de justice».

De son côté, l'avocat Sadek Chaïb, membre de la défense du groupe de presse, a estimé que «la requête d'intervention introduite par la défense du ministère de la Communication pour convoquer de nouvelles parties dans le contrat de cession est une procédure illégale, puisque l'affaire est traitée en référé». Il a expliqué que le code de procédures civiles et administratives «fait obligation à celui qui formule une demande dans ce sens d'avoir l'accord du président du tribunal», ce qui «fait défaut», dit-il, dans la requête du ministère de la Communication.

L'avocat a indiqué que «le ministère n'avait pas informé les parties concernées qui sont au nombre de 19 actionnaires». Le ministère de la Communication avait introduit une action en référé auprès du tribunal de Bir Mourad Rais sur la conformité du rachat du groupe de presse *El Khabar* par le groupe agroalimentaire Cevital avec les dispositions de l'article 25 du Code de l'information. L'article 25 du Code de l'information de 2012 stipule qu'«une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie».

Le Président-directeur général du groupe Cevital, Issad Rebrab est déjà propriétaire du quotidien *Liberté*. En vertu de la transaction en question le groupe Cevital a acquis plus de 80% des actions du groupe *El Khabar*, qui est une Société par actions (SPA) incluant le journal éponyme, la chaîne de télévision KBC, les imprimeries et une société de diffusion.

Kamel L./APS

Ghardaïa/Soupçonnés de lien avec la tentative d'attentat de Krechba

Trois individus devant le juge d'instruction

TROIS individus résidant à El-Menea et présumés avoir eu des liens avec la tentative d'attentat terroriste perpétré en mars dernier contre le site gazier de Krechba (200 km au sud d'El-Menea), ont été présentés mercredi devant les instances judiciaires près le tribunal d'El-Menea, a-t-on appris de source judiciaire. Les mis en cause sont soupçonnés d'implication et de soutien à des activités terroristes, particulièrement lors de la tentati-

ve d'attentat contre les installations exploitées en association entre la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) et des partenaires étrangers, a indiqué la source judiciaire. Les installations exploitées en association entre Sonatrach-British Petroleum et Statoil, sur le site gazier de Krechba, avait été la cible, le 18 mars dernier, d'une attaque terroriste qui heureusement n'a pas causé de pertes humaines ou matérielles.

La France d'Aujourd'hui



Djalou@hotmail.com

9^e Concours national de la chanson amazighe

Émouvants témoignages sur Brahim Izri

■ Une trentaine de jeunes filles et garçons représentants de 7 wilayas prennent part au 9^e Concours national de la chanson amazighe (du 25 au 28 mai courant) ouvert, hier, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri à l'initiative de l'association culturelle «Tarwa N'Gaya» en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya, l'Assemblée populaire de wilaya et l'Assemblée populaire communale.



Ph: M. Zaitouj/A.

Par Hamid M.

Placée en hommage au défunt chanteur kabyle Brahim Izri, la cérémonie d'ouverture a été marquée par des témoignages d'artistes, d'amis et de son fils Yanni autour de son parcours artistique. D'autres témoignages vidéo et sonores ont été diffusés au cours de cette table ronde dirigée par l'animatrice de la radio communautaire en France, Beurfm, Nassima Chellaoui. A la préoccupation du fils de Brahim Izri, pour qui cet album laissé par son père est au stade d'arrangement, le chanteur compositeur, le maître Kamel Hammadi l'a rassuré quant à sa disponibilité à contribuer pour que ce produit sorte sur le marché. Kamel Hammadi a aussi fourni à l'assistance des témoignages forts et émouvants autour du parcours artistique de l'auteur de «*D acu-yi*». D'autres artistes comme Belaid Tagrawla et Karim Abranis ont également tenu à témoigner sur l'artiste disparu, pour rappel, le 3 janvier à

l'âge de 51 ans à la suite d'une longue maladie. Il est à noter que le lancement officiel du concours de cette édition est prévu cet après-midi avec l'entrée en lice des représentants des wilayas de Tizi-Ouzou,

Béjaïa et Sétif. Alors que ceux des wilayas de Boumerdès, Oran, Illizi, Batna et Bouira aux côtés d'autres représentants de Tizi-Ouzou sont programmés pour demain vendredi.

H. M.

Le 4 juin à Oran

Festival hindou «Holi festival of colors»

LE FESTIVAL hindou «Holi festival of colors» se produira le 4 juin prochain à Oran pour «une journée pleine de couleurs», a-t-on appris mercredi du gérant de la boîte organisatrice «K&M», Amine Salah. Célébré à l'origine à l'équinoxe (vers le 21 mars), ce festival symbolise le retour du printemps et le triomphe du bien sur le mal et de la vie sur la mort, a-t-on indiqué. Lors de cette fête, les participants se jettent des poudres colorées. Chaque couleur a une signification: le bleu représente la vitalité, le vert l'harmonie, le rouge l'amour et la passion et l'orange l'optimisme et la joie, a-t-on expliqué. C'est l'Allemagne qui a importé cette

fête pour la première fois, organisant le premier «Holi festival of colors» hors de l'Inde à Berlin. Beaucoup de pays européens et américains lui ont emboîté le pas, tant ce festival a suscité l'engouement partout où il a été organisé, a-t-on rappelé. C'est la plage «Reinette» située à Ain Turck qui va accueillir cet événement, précise Amine Salah ajoutant que déjà des centaines de personnes ont exprimé leur intention, via les réseaux sociaux, de participer à cette fête qui «fait ressurgir l'enfant qui est en chacun de nous». De la musique, de l'animation et des jeux aquatiques sont au programme de cet événement.

R. C.